

Offre valide jusqu'au :

18/09/2020

Vos coordonnées :

Raison sociale : SDC COPRO PORT ROYAL

SIRET : 38033168600028

Code APE : 81.10Z

Nom : SERRE

Prénom : HENRI

Tel fixe :

Tel mobile : 06 82 51 20 77

Email : serrehenri@yahoo.fr

Vos contacts Total Direct Energie :

Martin HUCHET

Téléphone : 04 72 56 90 18

04 26 03 30 03 (prix d'un appel local)

Email :

clients.gaznaturel@total.com

Vous souhaitez recevoir vos courriers et factures à une autre adresse :

Adresse de facturation :

Code Postal :

Commune :

Votre site de consommation :

PCE	Adresse	CAR (en MWh)	Profil	Tarif Distribution
GI0 354 50	2 RUE DE PORT ROYAL 78190 TRAPPES	232	P018	T3

Votre offre de marché :

Sur toute la durée du Contrat, le prix total HT de la fourniture de gaz naturel par Point de Livraison (PDL) est constitué des termes suivants : Part Fixe (Abonnement) en Euro/an HT par PCE, Part Variable (Consommation) en € par MWh de gaz naturel consommé HT et les éventuels frais liés aux prestations mises en œuvre par les Gestionnaires de Réseaux pour le compte du Client. En cas de modification de ces frais pendant la durée du Contrat, ces évolutions à la hausse comme à la baisse seront répercutées au Client selon les modalités décrites à l'article 7 des Conditions Générales de Vente.

Les coûts de l'acheminement (transport et distribution) sont répercutés au Client à l'euro-euro.

La Part Fixe (Abonnement) se compose des termes suivants : Part fixe acheminement (cf. ci-dessous) et la Part fixe fournisseur (en €/an).

La **Part fixe acheminement** est composée des frais liés aux transports et à la distribution. $PF(t) = ATRT(t) + AA(t)$

Avec l'abonnement annuel du tarif d'utilisation des réseaux de transport : $ATRT(t) : CAR \cdot A \cdot Zi \cdot (TCS + TCL + TCR \cdot NTR) + Modulation \cdot TS$

La CAR correspond à la consommation annuelle de référence du site qui est déterminée par le GRD.

Les coefficients A, Zi et NTR dépendent du PDL considéré et sont disponibles sur le site www.gtg2007.com

La Modulation est définie par la formule suivante : $\text{Max}(0; CAR \cdot A \cdot Zi - CAR/365)$.

Les termes TCS, TCL, TCR et TS correspondent aux termes du tarif de transport en vigueur et sont fixés dans les publications officielles portant décision sur la fixation ou l'évolution des tarifs d'utilisation des réseaux de transport de gaz naturel.

Depuis la loi n° 2017-1839 du 30 décembre 2017, le dispositif de souscription de stockage laisse la possibilité au ministre de l'énergie, dans l'hypothèse où les capacités correspondant aux stocks minimaux mentionnés à l'article L. 421-4 du code de l'énergie n'ont pas été souscrites, de demander aux fournisseurs d'établir des stocks complémentaires pour couvrir les besoins de leurs clients. Dans une telle situation, TOTAL DIRECT ENERGIE pourra répercuter au Client les surcoûts associés à la souscription de ces stocks complémentaires, notamment le complément de tarif mentionné à l'article D421-13 du Code de l'énergie.

AA(t) : Abonnement Annuel du tarif d'utilisation des réseaux de distribution pour le PCE considéré en vigueur à l'instant t (tarif T1, tarif T2, tarif T3).

Les tarifs de transports et de distribution sont des tarifs publics. Toutes évolutions de ces tarifs en niveau ou en structure seront répercutées à l'euro-l'euro au Client.

La Part Variable de Consommation se compose des termes suivants :

La **Part Variable Fourniture (PVF)** correspond aux tarifs négociés par le Client avec TOTAL DIRECT ENERGIE pour la fourniture du gaz naturel. Ces tarifs sont fixes durant toute la durée du Contrat. Ils incluent les CEEs (Certificats d'Economie d'Energie).

La **Part Variable Distribution (PVD)**, pour les PDL du Client raccordés aux réseaux de Distribution, qui est le prix proportionnel HT en €/MWh dû par le Fournisseur aux Gestionnaires des Réseaux de Distribution. La PVD est fixée par la CRE dans les tarifs ATRD (Accès des Tiers Aux Réseaux de Distribution).

Date de début de fourniture: 01/12/2020
Date de fin de fourniture : 31/11/2023
Engagement consommation : Non

Dépôt de garantie : Non
Mode de règlement : Prélèvement
Délai de paiement : 15 jours

PCE	Tranche tarifaire	Part Fixe fournisseur	Part Fixe transport en vigueur	Part Fixe distribution en vigueur	Part Variable Fourniture	Part Variable Distribution en vigueur à la date de signature	CTA
		€/an HT	€/an HT	€/an HT	€/MWh HT	€/MWh HT	€/an HT
GI0 354 50	T3	500,00	1208,91	884,28	27,39	5,94	211,70

Services associés

Espace Client

Pendant toute la durée du Contrat, TOTAL DIRECT ENERGIE met à disposition du Client un espace client personnalisé lui permettant via le site <https://professionnels.direct-energie.com/mon-espace-client/> d'accéder aux informations relatives à son compte client. Le Client s'engage à transmettre autant que possible ses demandes via l'Espace Client.

Service Client Business

A compter de la date à laquelle les premiers PDL du Client basculent dans le périmètre de facturation de TOTAL DIRECT ENERGIE, le Client dispose d'un interlocuteur dédié afin de répondre à toutes ses demandes (demandes techniques, question sur la facturation, gestion des réclamations auprès du GRD, suivi des données...). Les coordonnées des interlocuteurs du Client sont indiquées sur le présent document.

Direct View

« Direct View » est un fichier informatique relatif à la facturation du Client. Il est sur demande et permet au Client d'intégrer ses données de facturation dans son système d'informations. Ce fichier intègre les données de facturation détaillées du Client, Site par Site et le suivi des consommations détaillées du Client, Site par Site.

Acceptation du contrat :

☒ Je souscris à l'offre de Total Direct Energie pour la fourniture de gaz naturel et je reconnais avoir pris connaissance et accepter sans réserve les Conditions Générales de Vente de l'offre telles que négociées entre les Parties, qui m'ont été remises et qui sont l'objet du contrat signé par le Client et Total Direct Energie.

☒ J'ai vérifié et je reconnais que les caractéristiques techniques de gaz naturel décrites ci-dessus sont exactes et conformes à mes besoins.

☒ J'autorise Total Direct Energie à récupérer, par tous moyens, auprès de mon Gestionnaire de Réseau de Distribution, et à recevoir directement de ce dernier, mon option tarifaire, ma CAR et mon profil afin de me proposer ses offres de gaz naturel adaptées à ces informations.

☒ J'ai bien noté que ceci est un contrat qui m'engage à compter de mon acceptation expresse.

Pour le Client,
Cachet et signature obligatoire

Fait à : Trappes

SERRE Henri
SYNDIC
SDC COBR0 PORT ROYAL

Le : 18/09/2020

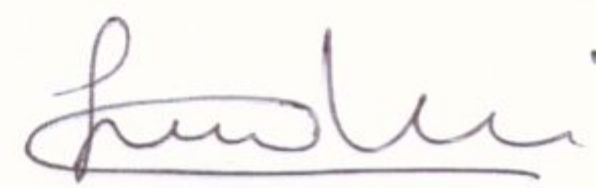


L'énergie est notre avenir, économisons la !

Total Direct Energie - SA au capital de 5 118 404,50 € - RCS de Paris 442 395 448 - Siège : Paris 15

TOTAL Classification: Restricted Distribution TOTAL - All rights reserved

Référence client :

Créancier	Débiteur (à remplir par le client)
Nom du créancier Total Direct Energie	Vos coordonnées bancaires BIC : CMCIFRPP IBAN : FR76 3006 6104 1100 0103 6590 182
Adresse 2 bis rue Louis Armand 75015 Paris	Vos coordonnées personnelles Nom : SERRE Prénom : Henri Raison sociale (si professionnel) : SNVIC SOC LOPO PORT ROYAL Adresse : 51 rue Holène 78280 GUYANCOURT Numéro de téléphone : 0682512077 Email : Serrehenri@yahoo.
Identifiant créancier SEPA FR03ZZZ488157	Votre accord Signature :  Motif : mandat SEPA Lieu : Paris Date : 18/09/2020
Référence Unique de Mandat	
Type de prélèvement ☒ Récurrent	

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Total Direct Energie à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Total Direct Energie. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.